

CONSOMMATION EXCESSIVE

Par Titia76 Postée le 18/04/2020 03:20

Bonjour, mon conjoint ne boit pas tous les jours mais lorsqu'il commence à boire il n'arrive pas à s'arrêter de lui-même. S'il commence une bouteille il doit la finir et en devient agressif. Vers qui peut-on se tourner pour l'aider ?

Mise en ligne le 20/04/2020

Bonjour,

Nous comprenons bien que la situation soit compliquée à vivre, notamment en ce moment.

Il existe des structures spécialisées en addictologie, ce sont les CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Des professionnels spécialisés en addictologie tels que des médecins, des psychologues ou encore des travailleurs sociaux proposent de l'aide pour les personnes ayant des problèmes avec leur consommation. La situation est bien souvent difficile à porter aussi par l'entourage, qui peut également être reçu par les professionnels afin d'être soutenu et aidé. Les consultations y sont gratuites et confidentielles. Nous vous joignons des adresses de structures près de chez vous en fin de message. Durant cette période de confinement certains lieux proposent des consultations téléphoniques.

Si votre conjoint reconnaît être dans des consommations excessives, c'est déjà un premier pas. Nous vous transmettons un lien vers un article qui pourrait être un support pour pouvoir aborder le sujet avec lui. S'il se montre coopérant, vous pouvez l'accompagner éventuellement lors d'une première consultation en envisageant cette démarche comme une demande d'aide pour chacun. Des rendez-vous différents vous seront peut-être ensuite proposés pour que chacun puisse être aidé dans ses difficultés.

Il est important également, si cela est le cas, que vous puissiez vous protéger de l'agressivité de votre conjoint, qu'elle soit physique et/ou psychologique. Votre conjoint a des consommations excessives d'alcool en raison d'un mal-être certainement mais ce n'est pas pour autant que son comportement envers vous est acceptable. Si ces manifestations envers vous devenaient plus fréquentes, nous vous communiquons un numéro pour les femmes victimes de violences, c'est le 39 19 (appel anonyme et gratuit). Il existe également un site internet, dont nous vous mettons le lien ci-dessous vous donnant ainsi une série d'informations à ce sujet.

Enfin, dans l'attente d'un rendez-vous en CSAPA, n'hésitez pas à nous recontacter si vous souhaitez échanger davantage sur la situation avec un de nos écoutants. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin par téléphone au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) et par Chat de 14h à minuit.

Prenez bien soin de vous aussi,

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES S

CENTRE D'ACCUEIL ET DE SOINS LA BOUSSOLE

26-28-30, rue de la Tour de Beurre
76000 ROUEN

Tél : 02 35 89 91 84

Site web : www.laboussole.asso.fr/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h et de 14h à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h

Substitution : Du lundi au vendredi de 9h à 13h et Lundi de 16h à 18h

Consultat° jeunes consommateurs : La Consult' : 02 35 70 66 60: 26, rue de la Tour de Beurre à Rouen Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

COVID -19 : information de mars 2021 :Accueil dans le respect des règles sanitaires

Voir la fiche détaillée

CSAPA

169, boulevard de l'Europe
Maison d'Arrêt de Rouen
76000 ROUEN

Tél : 02 35 73 50 02

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Voir la fiche détaillée

CSAPA DES 2 RIVES - ANTENNE CHARLES NICOLLE (RIVE DROITE)

1, rue Germont

Cour Germont - Porte G24, 3e étage

76230 ROUEN

Tél : 02 32 88 90 43

Site web : www.chu-rouen.fr/service/alcoologie-addictologie/#

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h, le jeudi jusqu'à 19h.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- [Comment aider un proche?](#)
- [Comment me faire aider?](#)
- [Site 39 19](#)

Autres liens :

- [Quand je bois, je ne sais pas m'arrêter.](#)